

Pour la demande d'aide au logement étudiant, pas besoin de papier ou de se déplacer : **tout se passe sur caf.fr !**

Retrouvez toutes les **infos pratiques de la Caf du Rhône**, dédiées aux étudiants :

- les **guides pratiques** avec les points de contact :

- pour les résidents CROUS : guide en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [chinois](#)
- pour les résidents hors foyer CROUS : guide en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [chinois](#)
- pour les résidents en secteur locatif : guide en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [chinois](#)

- les **conditions d'attribution** :

- [barèmes](#)

- **+ d'infos** :

- tutoriels, simulateur en ligne...

- votre **demande d'aide au logement en ligne** :

- [vous n'êtes pas encore allocataire](#)
- [vous êtes déjà allocataire](#)



Lo_lola2016

En live de mon prochain appart !

Lo_lola2016 :
loyer 350€ - APL 75€ =
logement étudiant trouvé ! #letsmove

Gulzmo :
@Lo_lola2016 trop forte en calcul ma belle ❤️

Lo_lola2016 :
Mals non, je gère sur caf.fr

**AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT,
TOUT SE PASSE SUR [caf.fr](#)**

Simulation, demande et suivi du dossier en ligne

Aide au logement étudiant Tout se passe sur caf.fr

- ### 1 SIMULATION 📊 🧮

Le simulateur me permet ...

 - de calculer mes aides au logement étudiant...
 - de déterminer mon budget...
 - et de m'aider à choisir un logement !
- ### 2 DEMANDE ✅

Je fais ma demande sur [caf.fr](#) juste après mon emménagement.

J'en profite pour donner à la Caf mon n° de portable.
Il me permet de recevoir par SMS mon mot de passe
dès la fin de ma demande !
- ### 3 APPLI MOBILE 📱

Avec l'appli, je sais si mon dossier est en cours de traitement ...

je reçois la confirmation de mon droit ...
... et je m'informe de mes prochaines dates de versement !
- ### 4 1^{ER} VERSEMENT 💰

Entre ma demande et mon premier versement
il faut compter généralement 2 mois.

Par exemple si je fais ma demande en ligne en
septembre, mon droit sera ouvert en octobre et je
recevrai mon premier paiement début novembre.



Création : ARTES PERMANENTES

